Location d'outils SIMPLEX

Rapport d'entretien et d'inspection pour

LES CHARIOTS ÉLÉVATEURS A MOTEUR A COMBUSTION INTERNE
LES CHARIOTS ÉLÉVATEURS TOUT TERRAIN ET TELESCOPIQUE
LES CHARIOTS ÉLÉVATEURS ÉLECTRIQUES

6055-370 ***SELON LA NORME CAN/CSA-B335.04***

# Simplex :	602
Fabriquant	HYSTER
Modèle	H30XM
# de série	D001H05893X
Date de fabrication	2000
Date de l'inspection	22 DEC 11
Compteur d'heures	4618
Propriétaire de l'équipement	SPX
Inspecté par : # employé	5330
Signature du mécanicien	

Cocher le type d'inspection

A+B = Quotidien et périodique

A

A+B+C = Annuelle

Instructions

Cocher la case appropriée pour chaque procédure d'inspection complétée.

Remplir ce document proprement.

Mettre un crochet dans la case "N" seulement si l'élément n'a pas été vérifier.

Mettre un crochet dans la case "R" pour indiquer que l'équipement a été réparé ou que les pieces ont été remplacé.

Compteur d'heures / et date du dernier changement d'huile moteur:

Légende

O = Oui vérifier
N = Non n'a pas été vérifier
R = Réparer ou Remplacer
N/A = Non applicable

Fait par la succursale de :

Tuque

Inspection quotidienne

A

éléments à inspecter
ARTICLE 8.2 (A) (I) (II)

	O	N	R	NA
MANUEL DE L'OPÉRATEUR , ET FICHE D'INSPECTION MÉCANIQUE (BOITIER)	/			
COPIE VIERGE D'INSPECTION QUOTIDIENNE (POUR L'OPERATEUR / BOITIER)	/			
PLAQUE DE CAPACITÉ DU FABRIQUANT , ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ	/			
LE MAT ET LES BOYAUX HYDRAULIQUES DANS LE MAT	/			
LES CHAINES DE MAT ET LES ROULEAUX DE LEVAGE	/			
FOURCHES ET DISPOSITIFS DE RETENU	/			
ROUES ET PNEUS (PRESSION D'AIR , USURE PRÉMATURÉE , DOMMAGE)	/			
TOIT DE PROTECTION , CABINE , PORTE , VITRE , ET CAPOT DU MOTEUR	/			
CADRANS ET INDICATEURS SUR LE TABLEAU DE BORD, LEVIER DE CONTROLE	/			
SIEGE ET CEINTURE DE SÉCURITÉ	/			
LES PHARES , LES FEUX DE SIGNALISATION , ET LE GYROPHARE	/			
L'AVERTISSEUR SONORE DE MARCHE ARRIERE ET LE KLAXON	/			
ESSUIE-GLACE , CHAUFFERETTE , VENTILATEUR DE LA CABINE				/
FUITE D'HUILE , DE LIQUIDE , ET DE CARBURANT	/			
LES FLUIDES (HUILE MOYEUR , HUILE TRANSMISSION , HUILE HYDRAULIQUE)	/			
LES FREINS, NIVEAU D'HUILE , ET LE FREIN D'URGENCE ET STATIONNEMENT	/			
RADIATEUR , VENTILLATEUR, ET COURROIE. TEST DE DENSITÉ ICI :	/			
LES BOUGIES DU MOTEUR ET LES BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE (DIESEL)	/			
LE PANNEAU FUSIBLE , BOITE DE JONCTION ET LES CONNECTIONS ÉLECTRIQUES	/			
CHAPEAU ET ROTEUR DE DISTRIBUTEUR DE L'ALLUMAGE MOTEUR	/			
BOUTEILLE DE PROPANE , SUPPORT , COLLANT SÉCURITÉ , DATE FABRICATION	/			
LA BATTERIE , NIVEAU D'ÉLECTROLYTE , BORNE , ET LES CABLES DE BATTERIES	/			
LA CHARGE DE LA BATTERIE (RECHARGE COMPLETE AVEC CHARGEUR)	/			
MOTEUR ÉLECTRIQUE ET USURE DES BROSSES				/
MODULE ÉLECTRONIQUE , CONTACTEURS , CONNECTIONS ET LE FILLAGE				/
HUILE DES DIFFÉRENCIELS ET DE LA BOITE DE TRANSFERT (tout terrain)	/			
HUILE DES SURMULTIPLICATEURS DE ROUE (tout terrain)				/
SUPPORT EN SAILLIE ET LEUR LOGEMENT (BOITIER) (stabilisateurs / télescopiques)				/
TEST OPÉRATIONNEL FONCTION HYDRAULIQUE ET CONTROLE	/			
TEST OPÉRATIONNEL FONCTION TRACTION , AVANT , RECULONS , ET DIRECTION	/			

Inspection Périodique

(après 200 heures d'utilisation)

B

éléments à inspecter
ARTICLE 8.2 (B) (I)

	O	N	R	NA
TOUS LES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS A L'ARTICLE 8.2 (A) (I) (II) DE L'INSPECTION A				
LE DÉMARREUR ET L'ENGRENAGE DE LANCÉ DU MOTEUR				
FILTRE A AIR				
FILTRE A CARBURANT				
HUILE ET FILTRE A L'HUILE MOTEUR				
HUILE ET FILTRE A TRANSMISSION				
LES CANALISATIONS , RACCORDS , ET BOYAUX HYDRAULIQUES				
VÉRINS HYDRAULIQUES DE LEVAGE , D'INCLINAISON , TÉLESCOPE , DIRECTION				
RADIATEUR ET BOUCHON (VÉRIFIER SOUS PRESSION)				
SYSTEME D'ÉCHAPPEMENT COMPLET				
RÉGIME DU MOTEUR , RALENTI , ET HAUT RÉGIME (TOUR / MINUTE)				
COURROIE DE L'ALTERNATEUR , ET L'ALTERNATEUR. VOLTAGE ICI :				
LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ				
LE PROTECTEUR DE CHARGE				
LES PLOTS DE CONTACT DES CONTACTEURS				
LE SYSTEME DE DIRECTION ET DE CONDUITE DU CHARIOT				
SYSTEME DE NIVELLEMENT DE LA CABINE (sur telescopiques)				

Inspection Périodique (suite)

(après 200 heures d'utilisation)

éléments à inspecter

ARTICLE 8.2 (B) (I)

B

			O	N	R	NA
RÉGLAGE DE LA TRINGLERIE ET PRESSION DE DÉSENGAGEMENT TRANSMISSION (INCHING)						
LUBRIFIER LES TRINGLERIES , LES PENTURES ET LA PÉDALE DE L'ACCÉLÉRATEUR						
LUBRIFIER LES PIVOTS , LEVIERS , ARTICULATIONS , SECTIONS MOBILES						
GRAISSAGE COMPLET DU CHARIOT						
RESERRER LES ÉCROUS DE RETENU DES ROUES						
PNEU DE TRACTION AVANT DROIT GRANDEUR ICI :	USURE ICI :	PSI ICI :				
PNEU DE TRACTION AVANT GAUCHE GRANDEUR ICI :	USURE ICI :	PSI ICI :				
PNEU DE DIRECTION ARRIERE DROIT GRANDEUR ICI :	USURE ICI :	PSI ICI :				
PNEU DE DIRECTION ARRIERE GAUCHE GRANDEUR ICI :	USURE ICI :	PSI ICI :				

Inspection annuelle

(TOUS LES ANS OU APRES 2000 HEURES D'UTILISATION)

éléments à inspecter

ARTICLE 8.2 (B) (II) (III)

C

	O	N	R	NA
TOUS LES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS A L'ARTICLE 8.2 (A) (I) (II) DE L'INSPECTION A				
TOUS LES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS A L'ARTICLE 8.2 (B) (I) DE L'INSPECTION B				
TEST DE CAPACITÉ DE LEVAGE DU CHARIOT (CHARGE MAXIMALE SELON FABRIQUANT)				
LES PRESSIONS HYDRAULIQUES D'OPÉRATION (SELON LES SPÉCIFICATIONS DU FABRIQUAN				
FILTRE HYDRAULIQUE DE PRESSION				
TOUS LES POINTS D'ARRIMAGE				
PRESSION DE GAS DES ACCUMULATEURS HYDRAULIQUES				
SYSTEME DE DIRECTION 4 ROUES DIRECTIONEL (CRAB)				
FAIRE LA MISE AU POINT DU SYSTEME DE CARBURATION DU MOTEUR				
FAIRE L'ANALYSE DES GAZ D'ÉCHAPPEMENTS AVEC L'ANALYSEUR 4 GAZ (CONFORME)				

Pour des informations techniques plus détaillées le mécanicien doit se référer au rapport d'entretien et d'inspection du fabriquant

Description des travaux effectués:			
006			

Description des pièces	Qte	Numéro des pièces	Fournisseur	Prix	Main d'œuvre